



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1318

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Acquisition de corbeilles et de bornes de propreté métalliques - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté**

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Baume

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Hugué, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1318**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Acquisition de corbeilles et de bornes de propreté métalliques - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon a en charge, sur son territoire, la gestion d'un parc de près de 11 000 corbeilles de propreté. Ce parc est composé d'un modèle générique en plastique au nombre de 10 200 et d'un modèle métallique au nombre de 800 environ.

Le marché d'appel d'offres des corbeilles dites génériques (en plastique) est en cours de renouvellement et induit une réduction du nombre au regard de la solidité, du volume limité et de la pertinence économique (le remplacement récurrent induit un coût supplémentaire) sur certains secteurs.

Le parc des corbeilles génériques en plastique passera de 10 200 (dont 6 200 en location maintenance) actuellement, à 8 100 (dont 3 700 en location maintenance) d'ici 2020 avec le remplacement des corbeilles doubles plastiques par des bornes métalliques (posées au sol) de plus grande contenance. Il y aura également l'implantation de davantage de bornes et corbeilles métalliques dans les zones les plus fréquentées, avec, à termes, un modèle spécifique et pérenne.

À cet égard, un marché "conception et réalisation" d'un modèle de corbeilles métalliques spécifique pour la Métropole sera initié. Ce marché permettra d'être propriétaire de son mobilier et de sa ligne en termes de maintenance et de renouvellement des pièces au même titre que la direction de la voirie pour ce qui concerne le mobilier urbain (potelets, bancs, barrières, etc.) ou la direction de la propreté pour les silos à verre.

L'objectif est d'avoir à l'horizon 2020 environ 25 % de corbeilles métalliques sur la totalité du parc actuel, au lieu des 5 % actuellement. Pour répondre à cet objectif et s'inscrire dans une diminution du nombre de corbeilles génériques en plastique dès l'attribution du marché en août 2016, il est proposé de remplacer les corbeilles plastiques doubles (au nombre de 1 000) par des bornes métalliques de grande contenance avec cendriers (au nombre de 500).

Un montant de 1 000 000 € a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements pour acquérir ce nouveau mobilier.

Le montant de l'individualisation totale d'autorisation de programme nécessaire est donc de 1 000 000 € TTC à individualiser sur le budget principal ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve l'acquisition de corbeilles et de bornes de propreté métalliques pour un montant de 1 000 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P24 - Nettoiement, pour un montant de 1 000 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 350 000 € TTC en 2016,
- 200 000 € TTC en 2017,
- 150 000 € TTC en 2018,
- 150 000 € TTC en 2019,
- 150 000 € TTC en 2020,

sur l'opération n° 0P24O5119.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.